

# La folie de finfarine

La maison de l'arbre et du miel



La Folie de Finfarine est un lieu enchanté au cœur de la nature, monde magique et fascinant des abeilles et de la fabrication du miel. Bizzbee vous emmène dans ses aventures pour explorer et préserver l'environnement.

## Nouveauté 2009 : "Le peuple des Abeilles" :

Exposition de photos géantes sur le monde des abeilles (en extérieur) :

Cette exposition a été réalisée par le photographe Eric Tournet qui a sillonné la France pendant quatre ans, pour réaliser des photos originales sur le monde de l'abeille. Sa démarche pour toutes ses images a été d'essayer de les rendre « vivantes » en faisant poser les abeilles comme des modèles.

## Cet été, nous vous proposons de découvrir nos deux jeux :

### L'histoire de l'Homme-Arbre (dès 3 ans) :

Sac à dos, loupe, boussole, carte... pour retrouver les traces de ce personnage qui a vécu il y a très longtemps dans la forêt de la Folie de Finfarine. Sur son chemin, il a laissé des cabanes en bois bien rigolotes... À vous de les retrouver...

### Le jeu énigme « Sauvez l'abeille Bizzbee » (à partir de 6 ans) :

Enquête à mener pour retrouver les habitants de la ruche. Une aventure qui amuse aussi bien les petits que les plus grands.

## Horaires d'ouverture 2009 :

Du 5 juillet au 30 août : tous les jours de 10h30 à 19h.

## "Les Ateliers Ludinaturs" :

Les matins à 11h, vous avez rendez-vous avec "Les Ateliers Ludinaturs" :

**Mardi** : Amuse-toi avec Bizzbee : se faire maquiller, dessiner, jouer, lire... pour connaître les abeilles.

# La folie de finfarine

La maison de l'arbre et du miel



Une entrée OFFERTE sur présentation de ce bon.

Valable jusqu'au 4 novembre 2009

**Mercredi** : Une matinée chez les abeilles : rencontrez les abeilles et mettez votre miel en pot.

**Jeudi** : Les Z'énergies en Folie : expérimentations sur les énergies renouvelables

**Vendredi** : les P'tites bêtes se cachent... : munis de loupes, de filets, explorez le mini-monde!

## Les Animations "Abeilles et Miel" :

**Les après-midis à 14h30 et 16h30**, vous découvrirez les animations « Abeilles et Miel » pour une exploration dans le monde merveilleux des abeilles et du métier d'apiculteur : ouverture de ruche, extraction du miel, dégustations...

## "Plantes et miel à la Folie"

**Du 31 août au 20 septembre : tous les jours de 14h à 18h sauf le samedi** : « Plantes et miel à la Folie » les remèdes de grands-mères, des recettes de cuisine, le tout pour découvrir et déguster des produits pour votre bien-être.

## Les manifestations de l'été :

La fête du Miel en Folie, **mercredi 22, jeudi 23 juillet, mercredi 12 et jeudi 13 août de 10h30 à 19h.**



## Ammonceurs :

### À votre service à Poiroux :

**AUTAXI DE FINFARINE** : 06 14 17 46 85 • 02 51 96 27 78 • Véhicule climatisé - Transport de malades (chimio, dialyses, hospitalisation...) - Véhicule équipé pour fauteuils roulants.

**BULTEAU MICHEL** : 02 51 96 20 26 • Plomberie - Chauffage - Dépannage - Ramonage

**DOMICILE ORDI Littoral** : 06 27 15 24 77 • Frédéric MANDIN - Installation - Formation - Réparation

**DOMOTECHNIC** : 02 51 96 21 21 • Électricité générale - Automatisation d'ouvertures - Portails et clôtures - Portes de garages.

**DUGUE CHRISTIAN** : 02 51 90 23 23 • 06 14 59 46 46 • Peinture décoration - Vitrierie - Papiers peints - Revêtements sols, murs et façade - Étanchéité - Démoussage, enseignes publicitaires.

**EARL VERNAGEAU** : 02 51 96 26 43 • 06 85 02 32 78 • Labours - Semis - Battage - Débroussaillage - Broyage - Entretien de terrains - Travaux agricoles

**GARAGE THOMAS** : 02 51 96 20 72 • Dépannage - Mécanique - Carrosserie - Contrôles techniques - Vente véhicules neufs et occasions, Matériel agricole et motoculture.

**JARDIN PLAISIR NATURE** : 02 51 20 79 93 • Création entretien parc et jardin - Maçonnerie paysagère - Déco jardin - Vente d'oliviers - Clôture - Elagage

**LE BIEN ÊTRE** : 02 51 33 03 24 • BAR - TABAC - PRESSE - JEUX

**LES CUISINES TALMONDAISES** : 02 51 24 73 11 • 06 86 84 91 08

**MULTI-SERVICES DE FINFARINE** : 06 18 14 54 34 • 02 51 90 55 69 • Jardinage - Bricolage - Travaux divers

**NACIVET Vincent Paysagiste** : 02 51 96 25 47 • 06 32 71 86 43 • Taille - Tonte - Plantation - Arrosage Intégré - Dallage - Muret - Clôture

**RENELEAU Jean-Michel** : 02 51 96 21 01 • Maçonnerie - Couverture - Rénovation - Neuf

**ROCARD Robert** : 02 51 96 23 34 • Forge - Métallerie - Armatures pour béton Grilles - Portails

**SARL LAURENT Frères** : 02 51 90 63 97 • 02 51 90 20 96 • Fax 02 51 90 64 06 Travaux publics et agricoles - Création d'étangs - Terrassements - Divers Location de matériels avec chauffeur.

**TESSIER Joël** : 02 51 96 23 70 • Entreprise de Peinture - Vitrierie - Papiers Peints

**VIC** : 02 51 96 27 78 • Menuiserie PVC, alu, bois - Rénovation ou neuf - Volets battants, roulants - Manuels ou motorisés.

### À votre service hors commune :

**BELLIER NEAU** : 02 51 22 30 88 • Cheminée sur mesures - Articles et monuments funéraires - AVRILLÉ

**ENTREPRISE BOURON** : 02 51 33 44 15 • Fax 02 51 33 48 14 • Électricité Générale - Électroménager - Alarmes - Antenne - JARD S/MER

**CRÉDIT MUTUEL** : 02 51 22 30 39 • Fax : 02 51 90 27 28 • AVRILLÉ

**SUPER U** : 02 51 20 79 79 • TALMONT ST HILAIRE

**TAXI VASTEL** : 02 51 22 32 84 • 06 87 74 52 13 • Toutes distances - Véhicule climatisé 6 places - AVRILLÉ

# Lettre Communale



ÉTÉ 2009

Comme chaque année,  
vous êtes invités au feu d'artifice  
qui sera tiré au stade le 13 juillet

à l'occasion de la Fête Nationale.

Il sera suivi d'un bal populaire.

Le verre de l'amitié vous sera offert  
au bar entre 22h et 22h30.

# Poiroux

# Calendrier des fêtes 2009

## Juillet

- 13 juillet :** Bal et feu d'artifice  
Commune, Bienfêteurs et JAP
- 14, 18, 25 juillet :** Tournoi de tennis  
Tennis Club
- 22, 23 juillet :** Fête du miel en folie  
Folie de Finfarine
- 26 juillet :** Fête du tennis  
Tennis Club

## Août

- 12, 13 août :** Fête du miel en folie  
Folie de Finfarine

## Septembre

- 05 septembre :** Concert  
Commune, Coqs Sportifs et JAP

## Novembre

- 11 novembre :** Commémoration  
A.F.N.

## Décembre

- 05 décembre :** Téléthon  
Commune et associations
- 07 décembre :** Commémoration  
A.F.N.
- Fin décembre :** Fête de Noël  
C.P.E.



## Informations Communales

### Passport Biométrique

L'arrêté préfectoral du 02 juin 2009 a fixé la liste des communes habilitées à traiter les demandes de passeports Biométriques. Vous pourrez vous adresser aux mairies suivantes :

**Les Sables d'Olonne • St Hilaire de Riez • Challans • Noirmoutiers-en-l'Île • L'Île-d'Yeu • La Mothe Achard • Moutiers les Mauxfaits • Fontenay le Comte • Luçon • Pouzauges • La Chataigneraie • Maillezais**

C'est pourquoi les demandeurs de passeports ne devront plus s'adresser à la mairie de Poiroux, mais dans une des communes citées ci-dessus.

Les imprimés de demande sont inchangés et peuvent être retirés à la mairie de Poiroux.

Le dossier est constitué du formulaire, d'une copie ou extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile, de la carte d'identité (ou justificatif de nationalité française), de l'ancien passeport, d'un timbre fiscal à 88€ si les photos sont fournies par le demandeur ou d'un timbre fiscal à 89€, si les photos sont faites sur place (à la mairie).

Lorsque le demandeur a réuni son dossier complet, il doit se présenter à la mairie pour le traitement biométrique.

### Puits :

Si vous décidez de faire un puits ou forage dans votre propriété, il est nécessaire de déclarer votre projet. Veuillez prendre contact avec la mairie qui vous renseignera à ce sujet. Par ailleurs tout puits existant doit faire l'objet d'une déclaration si cela n'a pas été fait avant le 31 / 12 / 09.

### Canicule :

En cas de déclenchement du plan alerte canicule, la préfecture rappelle qu'il est mis en place en mairie un registre permettant aux personnes âgées et personnes handicapées de s'inscrire (à condition d'en faire la demande), et ce dès à présent, afin d'être recensé au niveau des services sanitaires et sociaux.

### Plan local d'urbanisme (PLU) :

Enquête publique sur les projets de révision simplifiée et une modification du PLU.

Par arrêté n°29 du 09 juin 2009,

Le maire de Poiroux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets de révision simplifiée concernant la Zone UE à la Belle Entreprise, la Zone AU à Touvent, la zone AUL à la Fignousière, la Zone IAU au Moulin des Landes et d'une modification du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, Mme Pinçonnet, domiciliée 27 rue du Cerfeuil 85270 Saint Hilaire de Riez, ayant pour profession attachée territoriale en retraite, a été désignée par le Président du Tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Poiroux du 06 juillet au 06 août 2009 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture. Mme le commissaire-enquêteur recevra en mairie le 06 juillet, le 20 juillet, le 1<sup>er</sup> août et le 06 août de 09h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de révision simplifiée du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Poiroux.

### Lotissement les Combes :

Il reste un terrain à vendre dans le lotissement les Combes (face au stade). Ce terrain a une superficie de 834 m<sup>2</sup> pour un prix de 49 990 €.

Contact : Mairie de Poiroux - Tél. 02 51 96 22 56



### Vente de la maison

#### 152 rue du Payré :

Il a été décidé la mise en vente de la maison communale située 152 rue du Payré. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie.



### Fleurissement de la commune et réfection de la fontaine :

La commune a mis en place des bacs à fleurs et poursuivra au fil des années, son fleurissement.

La fontaine, rue du Payré, a été retravaillée afin de pouvoir y intégrer des éléments paysagers tout en gardant le circuit de l'eau.



### Numérotation des maisons et Signalétique :

Il a été décidé de numérotter les maisons des plus importants villages de la commune afin de faciliter la distribution du courrier, la recherche pour les transporteurs et d'améliorer la signalétique.

Aussi, chaque maison concernée se verra attribuer un numéro et pour certains un nouveau nom de rue (quand il y a plusieurs voies dans le même village).

Les agents techniques de la commune se chargeront de distribuer dans le trimestre qui vient, les plaques qu'il vous faudra installer de façon visible en bordure de propriété (sur la boîte aux lettres, le mur de clôture).

Chaque personne se verra également remettre une lettre contenant la dénomination exacte de sa nouvelle adresse (exemple : M. et Mme X, 238 la Berthomelière).

Vous pourrez ainsi communiquer aux administrations, cette nouvelle adresse, pour une mise à jour.

### Taupier :

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, le canton de Talmont St Hilaire dispose d'un taupier. Vous pouvez contacter Mme Maryse Blay au 02 51 90 26 82 qui vous renseignera sur les tarifs et les modalités.

### Lutte collective contre les rats,

### les souris et les taupes

Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles :

Vous trouverez dans ce bulletin un bon de commande de produits pour lutter contre les rats, les souris et les taupes. Nous vous remercions de nous en faire retour au plus tard le 12 septembre accompagné de votre règlement (ordre : FDGDON de Vendée)



### Recensement de la population 2010 :

Le recensement de la population de Poiroux va débuter le 21 janvier 2010 et se terminer le 20 février 2010.

Ce recensement est obligatoire, il est mené en collaboration avec l'INSEE (sous la responsabilité de l'État). Il fournit la population de la France et de ses communes, ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leur caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de nos communes.

Aussi pendant cette période, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, viendra à votre domicile pour recenser votre logement et toutes les personnes qui y résident. Nous vous remercions de votre collaboration durant cette période.

### Inauguration de l'aménagement de la cour de l'école

#### et du logement 110 rue du Payré :

Mme le Sous-Préfet, Béatrice Lagarde, est venue inaugurer le 12 juin dernier l'aménagement de la cour d'école ainsi que la rénovation de la maison 110 rue du Payré. Cette inauguration était sa première en Vendée depuis sa nomination en tant que Sous-Préfet des Sables d'Olonne. Cet aménagement permet d'avoir un grand espace d'une surface plane, la clôture a été entièrement refaite et l'entrée des élèves a été modifiée.



### Téléthon :

Le téléthon 2009 aura lieu le 5 décembre prochain à la salle des fêtes. Nous comptons sur votre présence pour les activités diverses et espérons faire encore mieux que les années précédentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour de nouvelles animations.

## Composteur individuel :

Les personnes en résidence principale, peuvent demander un composteur à la Communauté de Communes du Talmondaïs.  
**Contact : 02 51 20 72 07**

## Presse :

Journal des Sables : M. Deslandes au **02 51 21 28 62**  
Ouest France : Mme Bremond au **02 51 22 60 10**

## Entretien des terrains privés :

Nous rappelons aux propriétaires de terrain que le code rural leur demande un **minimum d'entretien** surtout en période d'été si il y a des risques d'incendie et tout spécialement de **ne pas laisser proliférer certaines plantes comme les chardons.**

## Nuisances sonores :

Nous vous rappelons que l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral N°98 - DRCLE/4-303 du 12 juin 1998 stipule qu'afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Il stipule également de par son article 19 que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jour férié de 10h à 12h

## Emploi du feu :

Extrait de l'arrêté n°05SIDPC096 du 31/08/05 :

**RAPPEL :**  
**Période rouge :** du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre  
**Période de risque fort :** toute période de l'année, classée ou non période rouge, pour laquelle l'existence d'un risque fort résulte des conditions climatiques (sécheresse, chaleur, vent...) constatée par les services compétents et décidée par arrêté préfectoral.

### Article 9 :

En période rouge ou de risque fort, toute destruction de végétaux à l'air libre par combustion est interdite.

### Article 10 :

En dehors de ces périodes, sans préjudice des réglementations locales, la destruction d'herbes sèches et de déchets végétaux est possible sous réserve que les conditions ci-après soient réunies :

- les feux doivent être conduits par temps exclusivement calme,
- ils ne doivent pas être à l'aplomb d'arbres ;
- ils doivent être sous surveillance constante jusqu'à l'extinction définitive du foyer
- des moyens d'extinction appropriés doivent permettre leur contrôle permanent.

L'arrêté complet est disponible en mairie.

## Tarif fourrière communale et chiens errants :

Nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir avoir la plus grande vigilance envers ceux-ci afin d'éviter la divagation des chiens dans la commune.  
Le premier jour : 20 €  
Les jours suivants : 10 €  
Les animaux sont gardés pendant 8 jours maximum en fourrière.



## Loisirs et activités diverses :

Office de Tourisme de Talmont St Hilaire : **02 51 90 65 10**

## Bibliothèque :

La Bibliothèque est ouverte à tous et le prêt des livres y est gratuit.

En ce qui concerne les vacanciers, une caution de 10€ leur sera demandée et rendue à leur dernier passage.

La bibliothèque dispose de :

1500 romans Adulte ; 250 documentaires ; 30 B.D. ; 200 BD Enfants et Ado ; 1500 Albums et contes enfants.

Heures d'ouverture :

Mardi 10 h à 11 h 30  
Mercredi de 10 h 30 à 12 h 00  
Vendredi de 16 h 45 à 18 h 30

Amis lecteurs, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Les Bénévoles

## Pêche sur les lacs de Poiroux :

(Dépôt des cartes et renseignements Boulangerie ROBIN tél. 02 51 96 26 64) :

Carte à la journée : 8 €  
Carte vacances : 30 €  
Carte à l'année : 62 €  
Carte jeunes (année) : 15 €

Carte verte (jusqu'à 12 ans à l'année) : 2 €  
Carte femme : 20 €  
Timbre H.E.G.O. : 18 €

## Circuits vélos : "le circuit des arbres"

3 circuits vélos familiaux ont été fléchés sur la commune de couleur vert, rouge et bleu.  
Des dépliants explicatifs sont à votre disposition à la mairie.

## Tennis :

Sur les 2 courts municipaux (réservation et renseignements Boulangerie Robin : Tél. 02 51 96 26 64)  
À l'heure : 10 €  
Carte à l'année : 43 € (pérusiens) et 55 € (non pérusiens)  
Carte famille : 122 € (3 personnes) + 6 €/personnes suppl.

## Randonnée Pédestre :

Circuits pédestres autour du lac de Finfarine  
Parcours vert : 3800 m  
Parcours jaune : 2600 m  
Le départ du circuit se fait place de la mairie. Des aires de pique-nique sont aménagées près du pont de Garnaud.



## Inauguration de l'aménagement paysager des gîtes :

M. Joël Sarlot, Président du Comité Départemental du Tourisme est venu inaugurer l'aménagement paysager des gîtes du Payré. Il y a été souligné la qualité de ces gîtes et le fait que l'association compte déjà plus de 25 semaines de réservation pour 2009, alors que la moyenne départementale se situe à 12.

## Renseignements Utiles :

### Téléphones utiles :

Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Talmont St Hilaire : Tél. 02 51 90 60 07

Mairie : Tél. 02 51 96 22 56 / Fax : 0251962258

116 rue du Payré - 85440 POIROUX

E-mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr

Atelier communal : Tél. 02 51 96 26 29

### Secrétariat de la mairie :

Lundi : 9h-12h45 et 14h-17h15

Mardi : 9h-12h45

Mercredi : 9h-12h45

Jeudi : 9h-12h45

Vendredi : 9h-12h45 et 14h-16h

Samedi : ouvert le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois et fermé en conséquence le vendredi après-midi qui le précède

### Offices religieux :

Dimanche : 10h30 (1 semaine sur 2)

### Cybercentre :

Samedi : 10h-12h

### Bibliothèque :

Mardi : 10h-11h30

Mercredi : 10h-11h30

Vendredi : 16h45-18h30

### Levée de la boîte aux lettres (place de la mairie) :

Du lundi au vendredi : 10h.

### Vente des tickets de cantine et garderie :

Nous remercions les parents de bien vouloir respecter le calendrier fixé pour la vente des tickets de garderie et de cantine. Cette vente a lieu le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h toute l'année et également tous les lundis de 9h à 12h.

### Ramassages des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le **mercredi matin toute l'année** et également le **samedi matin du 04 juillet au 29 août 2009.**

### RAPPEL :

**Semaine 46 : Ramassage le jeudi 12 novembre**  
(en raison du 11 novembre)

Pas de changement pour les autres semaines à jour férié.

### Tri sélectif :

Des conteneurs « tri sélectif » sont à votre disposition, au terrain des sports, rue du Payré (près de la salle des fêtes) et rue des Justices.

Le dépôt des « monstres ménagers » se fait le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, à l'atelier communal rue des Justices, (sortie du bourg, route d'Avrillé). Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2010.  
Atelier communal : 02 51 96 26 29.

Vous pouvez aller déposer également vos déchets divers soit :

À la déchetterie de la Guénessière à Talmont St Hilaire (02 51 20 71 67) aux horaires suivants :

- du 01/04/09 au 31/10/09 : du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h-18h30

- du 01/11/09 au 31/03/10 : du lundi au samedi : 10h-12h et 14h-17h

À la déchetterie du Bernard (02 51 33 29 06) aux horaires suivants :

- 01/10/09 au 30/04/10 : lundi, vendredi, samedi : 10h-12h et 14h-17h/mercredi : 14h-17h

- 01/05/09 au 30/09/09 : lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h et 14h-18h30

À la déchetterie de Jard sur Mer (02 51 33 50 99) aux horaires suivants :

- 01/04/09 au 31/10/09 : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h15 et 14h-18h/vendredi : 9h-12h15 et 14h-19h/samedi : 9h-12h15 et 14h-17h

- 01/11/09 au 31/03/10 : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h15 et 14h-16h30/vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h/samedi : 9h-12h15 et 14h-16h

- 01/11/09 au 31/03/10 : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h15 et 14h-16h30/vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h/samedi : 9h-12h15 et 14h-16h

- 01/11/09 au 31/03/10 : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h15 et 14h-16h30/vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h/samedi : 9h-12h15 et 14h-16h

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.